



**Décision n° CODEP-DRC-2020-014071 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 9 avril 2020 autorisant Orano Cycle à modifier de manière notable le référentiel de sûreté de l'installation nucléaire de base n° 151, dénommée Melox**

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles L. 112-3 et L. 114-5 ;

Vu le décret du 21 mai 1990 autorisant la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogéma) à créer une usine de fabrication de combustibles nucléaires, dénommée Melox, sur le site nucléaire de Marcoule, commune de Chusclan (Gard) ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu le courrier de l'ASN CODEP-DRC-2020-002042 du 8 janvier 2020 accusant réception de la demande d'autorisation de modification ;

Vu la demande d'autorisation de modification du référentiel de sûreté afin d'appliquer les nouvelles dispositions de l'analyse du risque de criticité, transmise par courrier SR/US/BC/FJ/19-0250 du 5 juillet 2019, complétée par le courrier SR/US/MP-FJ/19.1001 du 17 décembre 2019,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Orano Cycle est autorisé à modifier le référentiel de sûreté de l'installation nucléaire de base n° 151 dénommée Melox dans les conditions prévues par sa demande du 5 juillet 2019 susvisée, complétée par le courrier du 17 décembre 2019 susvisé.

**Article 2**

La présente décision peut être déférée devant le Conseil d'État par Orano Cycle, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

### **Article 3**

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à Orano Cycle et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 9 avril 2020.

**Pour le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire  
et par délégation,  
Le directeur des déchets,  
des installations de recherche et du cycle,**

*Signé*

**Christophe KASSIOTIS**